

ANCOR GOLD

Herbicide multi-cultures



Homologué sur
maïs, sorgho,
tournesol, soja...



Efficace sur les
principales graminées
adventices



Une efficacité
dans le temps



ANCOR GOLD est
issu des laboratoires
Life Scientific

Pour plus d'informations :

<https://lifescientific.com/fr/products/fr-fr/ancor-gold/>

lifescientific 
FRANCE

S-METOLASTAR®

Herbicide multi-cultures

Un rendement préservé grâce à une excellente performance sur graminées et certaines dicotylédones

- Herbicide systémique, pénétrant dans les adventices lors de leur levée
- Un haut niveau d'efficacité contre graminées, en particulier panics, digitaires, sétaires, pâturin annuel et ray grass
- Une activité complémentaire sur plusieurs dicotylédones : amarante, capselle, fumeterre, lamier, mouron, véroniques...

Une action dans le temps

- ANCOR GOLD est efficace sur flore sensible pendant 4 à 6 semaines, en fonction de l'humidité du sol
- Cette persistance permet, en particulier, de protéger le démarrage du maïs en cas de semis précoce et de conditions froides au démarrage de la culture

Une souplesse d'utilisation

- Les utilisations sur maïs du ANCOR GOLD sont autorisées du pré-semis jusqu'à la post-levée précoce du maïs
- De nombreuses associations possibles pour compléter le spectre sur dicotylédones
- ANCOR GOLD est également homologué sur tournesol, sorgho, betteraves, cultures légumières...

PRÉSENTATION

- Composition : 960 g/L (86,5 % p/p) de S-Métolachlore
- Formulation : suspension concentrée (SC)
- N° d'AMM : 2160479
- Dose : 1,04 l/ha sur maïs, sorgho, tournesol, soja
- Classement : H317, H319, H410
- Nombre d'application : 1 application maximum par an
- Délai de rentrée : 48 heures
- Emballage : bidon de 5 L
- ZNT : 20 m dont DVP 5 m en maïs, sorgho, tournesol, soja

Spectre d'action du S-Metolachlore (1000,6 g/ha) en pré-levée % d'efficacité, regroupement 8 essais

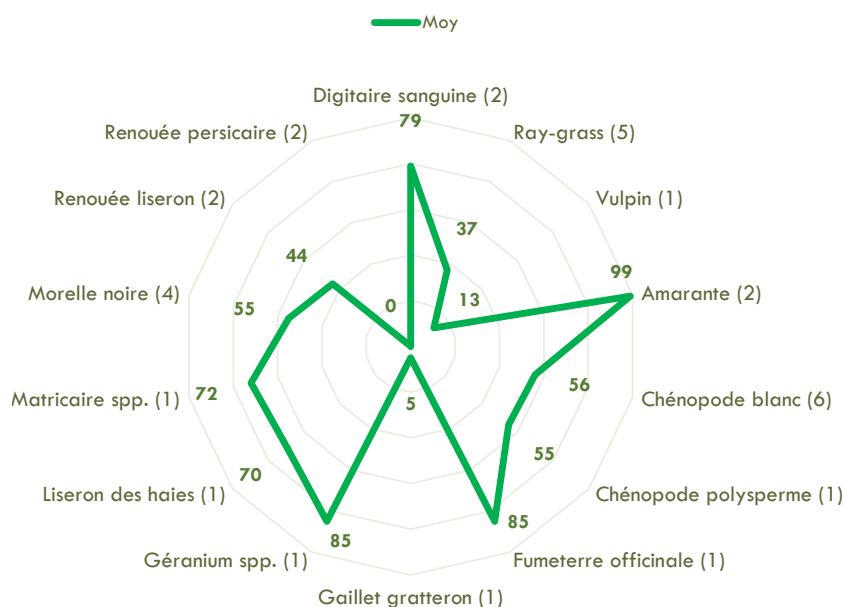


TABLEAU DES USAGES (se reporter à l'étiquette pour la liste complète des usages)

Culture	Cible	Dose homologuée	Nombre maxi d'application par culture	Délai avant récolte (DAR)	ZNT par rapport aux points d'eau
GRANDES CULTURES					
Betterave industrielle et fourragère	Graminées et dicotylédones annuelles	0,6 L/ha	1/an*	90 jours	20 m dont DVP ** 5m
Maïs, millet, moha		1.04 L/ha			
Soja, sorgho, tournesol		1,04 L/ha			

* : Pour protéger les eaux souterraines et les eaux de surface, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du S-métolachlore à une dose supérieure à 1000 g de substance active /ha/an sur « maïs » ** : DVP: dispositif végétalisé permanent

ANCOR GOLD AMM : 2160479 - 960 g/L (86,5% p/p) de S-Métolachlore - Détenteur d'homologation: Life Scientific Ltd. Marque déposée Life Scientific Ltd - Attention - H317 Peut provoquer une allergie cutanée. - H319 Provoque une sévère irritation des yeux. - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. - EUH208 Contient du S-métolachlore. Peut déclencher une réaction allergique. - EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - P102 Tenir hors de portée des enfants. - P261 Éviter de respirer les aérosols. P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. - P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant - plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. - P391 Recueillir le produit répandu. - P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets. - SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. - SPe1 - Pour protéger les eaux souterraines et les eaux de surface, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du S-métolachlore à une dose supérieure à 1000 g de substance active /ha/an sur « maïs » (maïs, millet, moha, sorgho), « tournesol » et « soja ». SPe2 - Pour protéger les eaux de surface, ne pas appliquer le produit sur parcelle drainée en période d'écoulement des drains. SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages « ananas », « canne à sucre », « haricots et pois écosés frais », « haricots et pois non écosés frais » et « porte-graines ». SPe3 - Pour protéger les eaux de surface, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur « maïs » (maïs, millet, moha, sorgho), « tournesol », « soja » et « betterave industrielle et fourragère ». Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou sur www.lifescientific.com/fr/ Life Scientific France - 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest - 04 69 98 23 41 Distribution produits phytosanitaires professionnels - Siret : 840 763 056 000 24 - TVA : FR23 840 763 056.

www.terza-rima.com - Photos : Adobe Stock ©Željko Radojko - V0920



life scientific 
FRANCE

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.